



MEMO TRI AU TRAVAIL

Centre
MORBIHAN
Communauté

..... DANS LES BUREAUX

..... DANS LA SALLE DE PAUSE

EMBALLAGES

- Films Plastiques
- Petits Cartons d'Emballages
- Produits d'Entretien



PAPIERS

Même broyés ou déchirés

- Impressions
- Lettres
- Enveloppes avec ou sans fenêtre



ORDURES MÉNAGÈRES

- Mouchoirs
- Papiers souillés
- Masques jetables
- Stylos
- Crayons
- Matériels de bureau



EMBALLAGES

- Emballages alimentaires (plastiques, alluminisées, métallisées)
- Cartonnettes
- Vaisselle jetable non compostable



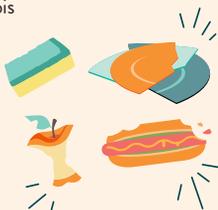
PAPIERS

- Journaux
- Papiers
- Magazines



ORDURES MÉNAGÈRES

- Vaisselle jetable en bois
- Vaisselle cassée
- Touillettes
- Éponge usagée
- Restes de repas
- Épluchures
- Serviettes en papier



VERRE

- Pots
- Bocaux
- Bouteilles



LA FOIRE AUX QUESTIONS !



1 FAUT-IL LAYER LES EMBALLAGES ?

Il n'y a **pas besoin de laver** les emballages et les bocaux alimentaires avant de les trier ! Les vider de leurs contenus est suffisant.

2 FAUT-IL IMBRIQUER LES EMBALLAGES ?

Si les déchets sont imbriqués entre eux, **ils ne sont pas détectés** sur les machines au centre de tri. Ils ne pourront donc pas être recyclés.

3 FAUT-IL ENLEVER LE BOUCHON DE MA BOUTEILLE POUR QU'IL SOIT TRIÉ ?

Quand je laisse le bouchon sur ma bouteille, je suis certain qu'il est **trié correctement**.

COMMENT RÉDUIRE VOS DÉCHETS ?

2 POUR ÉCONOMISER LE PAPIER, IL EXISTE DES ASTUCES.

Se désabonner des parutions non lues, imprimer en recto-verso, utiliser des logiciels d'allègement d'impression, créer des cahiers brouillons avec votre trop plein d'impression...



3 EN SALLE DE PAUSE, LA VAISSELLE RÉUTILISABLE ALLÉGÈRA VOS POUBELLES.

Pour vous en fournir à moindre prix, pensez aux sites de ventes d'occasions ou aux recycleries !

1 VOS RESTES ALIMENTAIRES SONT COMPOSTABLES, MÊME AU BUREAU.

À SAVOIR :

Centre Morbihan Communauté peut vous accompagner gratuitement à l'installation d'une solution de valorisation in-situ (composteurs, lombricomposteurs...).

Pour avoir plus d'informations sur la réduction et la valorisation des déchets en entreprise, contacter notre service dédié par mail à l'adresse ecocirculaire@cmc.bzh, ou par téléphone au 02 97 60 43 42.